#

# Ensemble 80, Élément 3

Mars 2007

# \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Les agriculteurs peuvent gagner un revenu en produisant du compost

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

### Notes au radiodiffuseur

Les petits exploitants agricoles sont très préoccupés par la baisse de fertilité des sols sur les terres arables en Afrique sub‑saharienne. Cette baisse est due en partie aux méthodes de culture intensive, car de nombreux petits exploitants essaient de s’en sortir avec moins d’un acre de terre, et en partie à l’utilisation limitée d’engrais organiques et inorganiques. La mise en culture continue des terres épuise les nutriments du sol, provoque une baisse de la matière organique et dégrade la qualité des sols, le tout aboutissant à une diminution des rendements.

En Afrique sub‑saharienne, de nombreux systèmes de polyculture compostent de la matière organique à la ferme pour maintenir la productivité des sols. De nombreux déchets agricoles contiennent suffisamment de matières organiques pour faire du compostage, notamment les déchets solides, les rebuts alimentaires, les sous‑produits industriels, les boues d’épuration, les résidus agricoles et les ordures ménagères. Pour certains de ces déchets, il est important de séparer la matière organique des composés inorganiques comme le verre, le plastique et les métaux. Étant donné que l’élément organique des déchets est assez varié, il n’aidera pas beaucoup les cultures si on l’ajoute directement sans compostage dans le sol. Le compostage transforme les substances organiques en les changeant en minéraux et en composés plus complexes qui peuvent être absorbés facilement par les plantes.

Le compost présente de nombreux avantages économiques pour l’agriculteur. Par exemple, il est peu coûteux à produire, peut être fabriqué avec des matières disponibles localement, améliore la fertilité des sols, ne présente pas de danger pour l’environnement, n’exige pas beaucoup de compétences ou de savoir‑faire technique, est peu cher à l’achat et augmente la production alimentaire. En outre, comme va le montrer le présent texte, la production de compost pour la vente peut rapporter un bon revenu aux petits exploitants agricoles, surtout s’ils se regroupent.

**Personnages**

Animateur

Romano Afwande : Petit exploitant agricole travaillant avec le programme ARDAP dans le cadre d’un projet de compostage.

Boniface Omondi : Agent de vulgarisation du projet venant de ARDAP.

**Animateur :** Bonjour, chers auditeurs et auditrices. L’émission d’aujourd’hui est destinée directement aux petits exploitants agricoles. Elle parle des avantages économiques de l’utilisation et de la production du compost organique. Notre émission repose sur les recommandations et les expériences d’un agriculteur kenyan auprès d’une organisation caritative locale appelée ARDAP. C’est un organisme de l’ouest du Kenya qui favorise la sécurité alimentaire et fait la promotion de bien d’autres sujets importants. Vous entendrez une discussion ouverte entre un agriculteur du nom de Romano Afwande et un agent de vulgarisation du nom de Boniface Omondi. L’agriculteur donne un point de vue pratique sur le travail avec le compost, tandis que l’agent de vulgarisation partage avec nous quelques‑uns des aspects techniques du sujet. Ouvrons bien nos oreilles.

*Arrivée de l’indicatif musical et fondu enchaîné.*

**Romano Afwande :** Bonjour. Je m’appelle Romano Afwande et je suis un petit exploitant agricole travaillant sur un projet de compostage dans l’ouest du Kenya.

**Boniface Omondi :** Et moi je m’appelle Boniface Omondi et je suis agent de vulgarisation dans un organisme appelé ARDAP. Nous effectuons un projet de compostage avec un groupe de petits exploitants agricoles dans l’ouest du Kenya. Nous sommes ici tous les deux pour vous parler aujourd’hui des avantages du compost, et en particulier des avantages de la production et de la vente du compost.

**Romano Afwande :** D’après ce que je sais, les composés organiques sont une sorte d’engrais qui est fabriqué à la ferme et présente une contamination chimique très minime.

**Boniface Omondi :** C’est vrai. Il existe plusieurs sortes d’engrais organiques. Il y a les composts, mais aussi d’autres types d’engrais organiques, notamment les lisiers ou le thé de fumier, les jachères améliorées et les engrais verts.

**Romano Afwande :** Et il y a maintes façons de faire du compost. Vous pouvez faire du compost sur un tas ou vous pouvez le faire dans un panier ou un seau. Vous pouvez également ajouter des sources inorganiques de nutriments végétaux au compost pendant sa réalisation. Cette mesure renforce ou fortifie le compost final. Lorsque les gens me demandent quels sont les avantages des composts organiques, je leur parle des changements qui sont intervenus dans ma ferme. Au cours de la dernière année, j’ai participé à un projet de compostage. La portion de ma ferme sur laquelle j’ai utilisé le compost a connu des améliorations en termes de structure et de texture du sol. Cela signifie que le sol est capable de retenir l’eau plus longtemps. Cela signifie également que les racines pénètrent plus profondément dans le sol, ce qui améliore mes rendements ainsi que la rusticité de mes cultures. En effet, les plantes ayant des racines plus profondes peuvent mieux résister à des périodes de sécheresse.

**Boniface Omondi :** ARDAP gère un programme de vulgarisation dans l’ouest du Kenya, dans le cadre duquel des agriculteurs se regroupent pour produire de grandes quantités de compost et pour utiliser les composts organiques et les procédés de compostage sur leurs fermes. La production de compost à vendre peut rapporter un bon revenu. Un agriculteur peut augmenter sa production de compost et vendre le compost inutilisé sur sa ferme à d’autres agriculteurs. Dans notre région, dix ménages d’agriculteurs ont formé un groupe pour produire du compost à vendre. Ils en produisent 80 tonnes par an : 50 tonnes sont vendues et 30 tonnes sont appliquées sur les fermes des membres.

**Romano Afwande :** Produire du compost représente également un bon boulot pour les jeunes. Cela exige beaucoup de main‑d’œuvre, ce qui signifie qu’il faut travailler énormément pour créer du compost! Pour les jeunes gens des petites exploitations agricoles, c’est une autre bonne source d’emplois.

**Boniface Omondi :** Pour réaliser un profit maximum, certains des agriculteurs qui fabriquent du compost font également pousser des cultures horticoles à cycle court de valeur supérieure, comme les tomates, les poivrons et les légumes indigènes. Ces cultures ont besoin d’une grande fertilité. Elles profitent énormément de l’incorporation de compost dans les parcelles en culture.

**Romano Afwande :** Vous pouvez renforcer les composés organiques en ajoutant au compost des matières brutes possédant beaucoup de nutriments. Comme exemples de ces additifs à nutriments élevés, citons le phosphate naturel, les micro‑organismes efficaces et les boues liquides.

**Boniface Omondi :** Même si le marché du compost organique n’est pas aussi bien établi que le marché des engrais synthétiques, les producteurs de compost commencent à faire de bonnes affaires. Ici, dans l’ouest du Kenya, les agriculteurs qui produisent du compost vendent à un réseau d’acheteurs comprenant des producteurs de légumes, des propriétaires de pépinières, des propriétaires d’arboretums municipaux et des producteurs de cultures horticoles. Bon nombre des acheteurs sont des producteurs qui font pousser des semis et les vendent.

**Animateur :** Je tiens à remercier nos deux invités d’aujourd’hui pour avoir partagé tant de connaissances avec nous. Ce fut très intéressant de les avoir avec nous en studio. Nous espérons que nos chers auditeurs et auditrices ont retenu les avantages d’être un petit producteur de compost. Nous approchons de la fin de notre émission. Merci à nos deux invités. Vous êtes les bienvenus dans notre studio en tout temps.

**Romano Afwande** et **Boniface Omondi :** (*à l’unisson*) Merci.

**Animateur :** Au revoir.

*Indicatif musical pour terminer l’émission, puis fondu enchaîné.*

**Remerciements**

Rédaction : Macdonald Wesonga et Justus Makhulo pour ARDAP Kenya, Afrique de l’Est.

Révision : Anthony Anyia, phytophysiologiste en recherche, Alberta Research Council, Canada.

**Sources de renseignements**

Canon E.N. Savala, Musa N. Omare et Paul L. Woomer, rédacteurs, 2003. *Organic Resource Management in Kenya: Perspectives and Guidelines.* Forum for Organic Resource Management and Agricultural Technologies (FORMAT), C.P. 79, Village Market 00621, Nairobi, Kenya, Afrique de l’Est, Tél. +254‑20‑6752866; Courriel :[format@wananchi.com](http://www.formatkenya.org/files/Format%20feedback%20form.htm); site Web : [www.formatkenya.org](http://www.formatkenya.org). Disponible en ligne à l’adresse <http://www.formatkenya.org/ormbook/Chapters/TOC.htm>.

 Projet réalisé avec l’appui financier du Gouvernement du Canada par l’entremise d’Affaires mondiales Canada